VeloToussus* **VeloChâteaufort***

Avez-vous envie de vous déplacer plus souvent à pied et à vélo ?
Que vos enfants se déplacent en toute sécurité seuls ?
Que des infrastructures pour les circulations douces se développent ?

Alors rejoignez-nous, adhérez pour nous soutenir !

• ***Adhérer*** à partir de 5 euros / foyer ou famille
(chèque libellé « VeloBuc »)
La mobilité douce au quotidien nous concerne tous : déplacements domicile – travail, autonomie pour nos enfants, voir ses amis, faire ses courses, cadre de vie, santé, convivialité, ….

• ***S'informer*** http://velobuc.free.fr/
Plus nous sommes nombreux, plus nous aurons du poids !

• ***Nous contacter*** velobuc@free.fr
ou Velobuc
6 place Corot, 78530 Buc

* *une antenne de VeloBuc (association 1901 reconnue d'intérêt général)*

Mise en page Loïc Finan

Projet 2/88
VeloBuc – VeloToussus

Une jonction cyclable nécessaire pour se connecter à Versailles.

88 km de Circulations Douces dans la Région.

Un maillage méthodique pour relier Versailles Grand Parc à la Ville Nouvelle de SQY.
Un réseau de circulation innovant et sécurisé pour les cyclistes.

Une trame moderne et adaptée dans la direction Toussus / SQY, mais inopérante dans la direction Toussus / Versailles

Nous souhaitons boucler les 2 km sur la D936 afin d'établir le courant sur un parcours cyclable réalisé de 88 km

Nombre d'habitants
SQY : 145 513
VGP : 178 013
Total : 323 526

Combien utiliseraient les circulations douces pour un parcours quotidien de 15 km ?

- *Une liaison cyclable inexistante entre Toussus et Buc*
- *Un parcours dangereux de 2 km sur voie rapide à 70 et 90km/h*
- *Absence d'un aménagement continu pour cyclistes et piétons*
- *Gaspillage d'espaces qui auraient pu servir pour la circulation douce.*

Impacts sur un projet en souffrance

PHYSIQUES

2 km en suspens qui empêchent d'offrir
une liaison cyclable sécurisée aux :

- *Écoliers de Châteaufort et Toussus qui se rendent aux collèges de Buc.*
- *Lycéens de Châteaufort et Toussus qui se rendent à Versailles.*
- *Personnes qui souhaitent se rendre en vélo aux commerces de proximité*
- *Travailleurs qui souhaitent se rendre à leur lieu de travail pour des distances inférieures à 10km.*

ÉCONOMIQUES

Le tronçon de 2 km une fois achevé permettrait de faire
des économies en :

- *Evitant l'utilisation de la voiture.*

  Exemple d'un trajet fréquent de moins de 5 km
  (Toussus / Châteaufort)
  Coût du trajet A/R env. : 0,50€/km
  Achat d'une baguette de pain : 0,90€
  Coût du trajet : 3,00€
  Coût total de la baguette : 3,90€
- *Réduisant la circulation aux heures de pointe (Ecoles – Bureaux)*
- *Entretenant la santé des personnes de tous âges*
- *Economisant essence et frais d'entretien des voitures*
- *Valorisant un confort et un mode de vie*

ENVIRONNEMENTAUX

2 km de circulations douces qui permettraient :

- *De réduire le nombre de voitures*
- *De favoriser le tourisme régional écologique.*
- *De réduire l'empreinte carbone.*
- *D'économiser l'énergie.*
- *De permettre la demi heure d'effort quotidien vital et cardio vasculaire.*
- *De faire de la route un espace partagé*
- *De faire évoluer un mode de vie urbain social et convivial*
- *D'apprécier son environnement*

Les suggestions de VGP pour ce tronçon

- *Circulations douces à travers une réhabilitation des chemins ruraux autour du trou salé.*
- *Eviter un le coût du réaménagement de la D938 sur une distance de 2 km.*

Avantages

- *Réhabilite les chemins ruraux*
- *Favorise les randonnées de loisirs*

Opinion de VeloBuc au sujet de la proposition VGP

- *Chemins excentrés*
- *Pas d'éclairage et peu rassurant*
- *Peu passant*
- *Peu sécurisé*
- *Dangereux pour les enfants*
- *Inconfortable*
- *Impraticable pour des déplacements de travail et pour des courses*
- *Utilisable qu'à des périodes précises de la journée et de l'année*

Sécurité - Tranquillité - Confort
VELOBUC préconise:

Pour la jonction Buc - Toussus-le-Noble (RD 938)

- *Révision totale de la répartition de la voirie en tenant compte des véhicules motorisés ainsi que des cyclistes et des piétons.*
- *Construction de pistes cyclables et de trottoirs en utilisant éventuellement le terre-plein entre les deux voies de la départementale.*